

UNE ÉCONOMIE DES DROITS DE L'HOMME : Qu'est-ce que c'est et pourquoi en avons-nous besoin

Document de travail pour contributions – mars 2025

Veillez envoyer vos commentaires à humanrightseconomy@gmail.com

« Nous devons démanteler le système actuel des inégalités et reconstruire nos économies avec une architecture qui renforce les droits de l'homme » - [Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, 2023](#).

Depuis [2020](#), la fortune des cinq hommes les plus riches du monde a doublé, tandis que près de cinq milliards de personnes sont devenues plus pauvres. Ces disparités doivent changer. Toutes nos économies pourraient et devraient permettre à chacun de jouir de ses droits, notamment à l'alimentation, à la santé et à l'éducation. Les obligations des États en matière de droits de l'homme devraient également guider la gouvernance économique mondiale, en plaçant, par exemple, la participation, la justice, l'égalité et la non-discrimination au cœur de l'architecture financière mondiale. Les acteurs des droits de l'homme appellent de plus en plus à une transition vers une « [économie fondée sur les droits](#) » ou une « [économie des droits de l'homme](#) ».

Qu'est-ce qu'une économie des droits de l'homme ?

Une économie des droits de l'homme est une économie qui place les personnes et la planète au centre des décisions économiques. Elle peut être utilisée comme un moyen de démanteler les barrières et les obstacles structurels afin de réaliser tous les droits de l'homme de manière égale. Cela signifie considérer tous les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux de manière holistique, y compris le droit au développement et le droit à un environnement propre, sain et durable.

Le régime juridique international des droits de l'homme contraint les gouvernements à mobiliser et à déployer le maximum de ressources disponibles pour réaliser ces droits. Cela inclut les ressources disponibles et celles que les gouvernements devraient lever par le biais de la fiscalité ou recevoir à travers la coopération au développement. Il exige également des gouvernements qu'ils travaillent ensemble pour créer un environnement propice au respect de leurs obligations en matière de droits de l'homme. Cela signifie qu'une économie des droits de l'homme aborde des questions politiques liées à des problématiques telles que la fiscalité, la dette, le commerce et une transition écologique juste, en mettant l'accent sur la réalisation des droits de tous.

Les droits de l'homme fournissent un cadre pour collecter et allouer les ressources de manière équitable, remédier aux inégalités, soutenir un développement participatif centré sur la planète et rééquilibrer le pouvoir dans nos économies. Les droits de l'homme fournissent ainsi des repères par rapport auxquels les politiques économiques peuvent être mesurées, évaluées et comparées. Une économie des droits de l'homme est un concept large qui peut englober d'autres approches transformatrices de l'économie, alignées sur les droits, qui ont émergé de nombreux mouvements, notamment la justice climatique, la justice de genre et la décolonisation.

D'où vient le concept d'économie des droits de l'homme ?

Le concept d'économie des droits de l'homme s'inspire de diverses traditions, telles que [l'économie féministe](#) et [d'autres perspectives offrant des alternatives aux modèles économiques traditionnels](#). Par exemple, en 2011, [Balakrishnan et Elson](#) ont fourni une analyse novatrice des instruments de politique macroéconomique, à savoir la politique budgétaire et monétaire, les dépenses publiques, la fiscalité et la politique commerciale, qui pourraient déterminer s'ils peuvent s'aligner sur les normes et obligations en matière de droits de l'homme.

L'idée d'une économie des droits de l'homme est encore en évolution, avec les contributions d'un large éventail d'universitaires, d'organisations de la société civile et d'organisations internationales au cours des dernières décennies. Cela a inclus un éventail d'organisations à travers le monde, telles que the Center for Economic and Social Rights, Christian Aid, the Human Rights Centre (University of Pretoria), the Institute of Economics (University of Campinas), the Financial Transparency Coalition, et Third World Network.

Existe-t-il une seule économie des droits de l'homme ?

Le concept d'économie des droits de l'homme ne prescrit pas un modèle économique particulier. Il existe plusieurs économies des droits de l'homme possibles.

Au cours des dernières décennies, des universitaires, des organisations de la société civile, des mouvements sociaux et des décideurs politiques ont développé une série de concepts influents pour guider les réformes économiques afin de mieux respecter les droits de l'homme, tels que l'économie de soin, la transition juste, l'économie du bien-être, [les économies sociales et solidaires](#), ainsi que les perspectives issues des savoirs autochtones. Une économie des droits de l'homme les englobe et s'appuie sur eux, cherche à établir des liens entre ces idées et à fournir un cadre normatif pour renforcer l'élaboration des politiques économiques.

Que signifie une économie des droits de l'homme dans la pratique ?

Un cadre d'économie des droits de l'homme peut aider les décideurs politiques de deux manières : il peut contribuer à inspirer et à concevoir de nouvelles politiques pour garantir les droits de l'homme et une planète saine ; et il peut être utilisé pour mesurer l'impact des lois et politiques antérieures et existantes sur les droits de l'homme.

Par exemple, [cela signifie qu'il](#) faut utiliser les obligations en matière de droits de l'homme pour orienter les décisions budgétaires et investir de manière adéquate dans l'éducation publique, la santé, la sécurité sociale et d'autres droits ; prendre des mesures significatives pour réduire les inégalités ; s'abstenir de prendre des mesures d'austérité ou des coupes dans les programmes sociaux qui sont évitables et qui entraînent des régressions dans la réalisation des droits. La réalisation des droits nécessite des ressources financières, ce qui signifie, par exemple, mettre en place une fiscalité progressive, revoir les subventions et s'attaquer à la crise de la dette.

De telles approches ne sont pas nouvelles ; de nombreux gouvernements ont déjà commencé à prendre des mesures pour construire des économies des droits de l'homme. Les États ont convenu dans le << Pact for the Future >> de développer des indicateurs pour mesurer les progrès au-delà du PIB ; les États membres de l'ONU ont approuvé le mandat pour créer une convention-cadre sur la coopération fiscale internationale ; et les États à la Conférence des Parties sur le climat (COP) travaillent depuis 2023 à l'élaboration d'un programme de travail sur une transition écologique juste. Si elles sont conçues de manière adéquate pour s'ancrer dans l'ensemble du cadre des droits de l'homme, ces mesures pourraient conduire à des progrès significatifs dans la construction d'économies des droits de l'homme.

Parce qu'elle est ancrée dans le droit international des droits de l'homme, une économie des droits de l'homme exige que les gouvernements prêtent attention aux droits économiques, sociaux et culturels historiquement sous-estimés, tels que les droits à un travail décent, à la santé, à l'éducation, à la sécurité sociale et au logement, ainsi qu'au droit à un environnement propre, sain et durable et au droit au développement. Elle exige également que les gouvernements tiennent compte de ces droits dans le contexte de la crise climatique et écologique, étant donné que [leur réalisation est subordonnée à une planète saine et florissante et y contribue](#).

Elle oblige également les gouvernements à créer un environnement propice à la réalisation des droits, notamment par la coopération internationale et une participation significative. Les institutions financières internationales, telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et d'autres institutions financières de développement mondiales, régionales et nationales, jouent un rôle important à cet égard. Leurs pratiques actuelles compromettent souvent la possibilité de construire des économies des droits de l'homme. La réforme, par exemple, du rôle du FMI dans la réduction des dépenses sociales qui affectent les droits, ou la conception étroite de la Banque mondiale de la sécurité sociale ciblée, ainsi que la révision du processus décisionnel dans ces institutions, sont des éléments essentiels à la construction d'économies des droits de l'homme.

Où sont mises en œuvre des politiques qui s'alignent sur les économies des droits de l'homme ?

Ces dernières années, certains gouvernements ont lancé des initiatives qui s'alignent sur les objectifs de l'économie des droits de l'homme et les promeuvent. Si certaines sont plus ciblées et d'autres plus larges, elles proviennent de pays du Sud et du Nord et représentent des étapes importantes vers la réalisation d'une économie des droits de l'homme pour tous.

La Gambie a déployé des efforts considérables pour identifier et créer un espace budgétaire pour la protection sociale à travers sa [politique nationale de protection sociale 2015-2025](#). Elle a appelé les pays à aligner leurs politiques économiques

sur les droits humains et a souligné l'importance de résoudre la crise de la dette et d'éviter les mesures d'austérité qui portent atteinte aux droits humains.

La Colombie a montré son engagement en faveur de la justice fiscale féministe et de la protection sociale. En 2019, la Cour constitutionnelle colombienne [a décidé](#) que la taxation des serviettes et tampons hygiéniques constituait une forme de discrimination indirecte à l'égard des femmes et était donc inconstitutionnelle. En 2024, le gouvernement a approuvé une [réforme des retraites](#) visant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à étendre la couverture de la protection sociale aux personnes âgées. Pour chaque enfant, jusqu'à trois, les femmes bénéficient d'une déduction de 50 semaines de cotisations de retraite. Le gouvernement espère financer ces réformes grâce aux recettes supplémentaires générées par les réformes fiscales récentes et en cours, qui comprennent l'augmentation des taux marginaux d'imposition sur le revenu des plus riches, l'imposition des plus-values à un niveau plus élevé, l'augmentation de l'impôt sur les sociétés pour les industries extractives et les combustibles fossiles, et un taux minimum d'imposition des sociétés plus élevé.

L'Espagne a également défendu, tant sur son territoire qu'à l'étranger, le renforcement de l'économie sociale et solidaire (ESS) - une approche éthique et fondée sur des valeurs de l'activité économique qui donne la priorité au bien-être des personnes et de la planète. Aux côtés de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de la République dominicaine, de la Guinée équatoriale, de la France, de la Hongrie, de l'Italie, du Luxembourg, du Maroc, du Sénégal et de la Slovénie, l'Espagne a [coparrainé la résolution de l'Assemblée générale sur l'ESS que l'ONU a adoptée en 2023](#).

Quelle est la prochaine étape ?

Bien que la transition vers des économies respectueuses des droits de l'homme se fasse progressivement, des mesures, petites et grandes, peuvent être prises immédiatement, telles que :

- Intégrer les concepts de l'économie des droits de l'homme dans les processus et documents internationaux et les utiliser pour guider la réforme de l'architecture financière internationale, notamment lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), de la Convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale et du deuxième Sommet mondial pour le développement social, ainsi que dans les résolutions du Conseil des droits de l'homme, les réunions de la COP et d'autres accords mondiaux et régionaux.
- Mener une planification et une analyse budgétaires des droits de l'homme, notamment en travaillant avec des organisations internationales telles que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme pour piloter des initiatives alignées sur une approche économique des droits de l'homme.
- S'engager, par l'intermédiaire du conseil d'administration des institutions financières internationales, en particulier le FMI et la Banque mondiale, à revoir et réaligner systématiquement leurs politiques et pratiques sur le droit des droits de l'homme.

En savoir plus

- [A Rights-Based Economy: Putting people and planet first](#)
- [Fact Sheet No. 37: Frequently Asked Questions on the Right to Development](#)
- [Principles for Human Rights in Fiscal Policy, May 2021](#)
- [Righting the Economy: Towards a People's Recovery from Economic and Environmental Crisis](#)
- [Seeding change for an economy that enhances human rights – The Surge Initiative](#)
- [The Human Rights Economy – From Concept to Practical Application](#)

